

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

MAIRIE DE  
**EGUELSHARDT**  
ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES  
Tél. : 03 87 96 29 11  
Fax : 03 87 06 10 83

[com.mairie.eguelshardt@wanadoo.fr](mailto:com.mairie.eguelshardt@wanadoo.fr)



*Dossier*  
*2013/01/18*

Eguelshardt, le 21 Janvier 2013.

Monsieur le Président  
de la Chambre de Commerce  
et d'industrie de la Moselle  
10, Avenue FOCH  
57000 METZ

**Objet : Révision du POS valant  
transformation en PLU.**



Monsieur le Président,

Par un courrier daté du 31 mai 2012, je vous ai fait parvenir copie de la délibération par laquelle le Conseil Municipal d'Eguelshardt demande de prescrire la révision du POS pour le transformer en P.L.U , ainsi que copie du courrier que j'ai adressé à cette même date à Monsieur le Préfet de la Moselle.

Depuis, la commune a procédé à un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées pour la réalisation des études relatives à cette opération. Enfin, en date de 18.01.2013, le Conseil Municipal a pris une délibération pour désigner le prestataire de service que la commune charge de réaliser ces études dont vous trouvez copie ci-joint.

Un groupe de travail formé de Monsieur Jean-Marie REMY des services de la Préfecture (DDT), Monsieur André L'Huillier des services du Conseil Général (DEAT), Monsieur Christian Fersing des services de la DDT de Sarreguemines et les membres de la Commission d'Urbanisme de ma commune (Emile EITEL, Rémy MISCHLER, Michèle DE LA MICHELLERIE) se chargera de la mise en place de la procédure de démarrage des travaux.

Tout au long de cette étude qui s'étalera sur une durée minimale de 31 mois, à chaque étape, vos services seront consultés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Le maire, Emile EITEL



Département  
de la Moselle

COMMUNE DE EGUELSHARDT

Arrondissement  
de Sarreguemines

Extrait du Procès-Verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers  
en fonctions :

Séance du vendredi 18 Janvier 2013  
Date de convocation : 11 janvier 2013

11

Sous la Présidence de Monsieur EITEL Emile, Maire.

Conseillers **Présents : De la Michellerie Michèle, Mischler Remy, Eibel Jean-Louis, Helmer Ludovic, Houy Jean-Paul.**

Présents

6

Procurations **Membres absents représentés : Nies René, qui a donné délégation de vote à Emile Eitel**

1

**Membres absents excusés : Roesslinger Alfred, Tousch Francis ,Mattana Nadine**  
**Membres absents non excusés : Steinmann Patrick.**

**OBJET : Désignation d'un prestataire de service pour les études relatives à la révision du plan d'occupation des sols valant transformation en P L U :**

Par délibération du 30.04 2012, à l'unanimité des présents, le conseil municipal a décidé de prescrire conformément aux dispositions de l'article L 123613 du Code de l'urbanisme la révision sur l'ensemble du territoire communal du Plan d'Occupation des sols (P.O.S.) du 08.04.1988, modifié le 17.10.2000,

Par cette même délibération , le conseil municipal a fixé un certain nombre de règles pour bien mener ce projet à terme, donnant, entre autres, pouvoir au maire pour choisir, après nouvelle consultation du C.M. l'organisme chargé de la révision du P.O.S. et sa transformation en P.L.U.

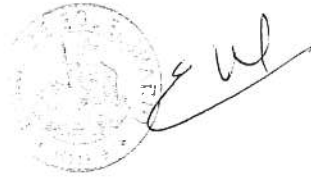
Le maire indique que, conformément à cette décision, il a fait réaliser un appel d'offres (avec publication dans le Républicain Lorrain et les Affiches d'Alsace et de Lorraine), auprès d'entreprises spécialisées pour la réalisation des études relatives à cette opération et que les enveloppes ont été ouvertes en mairie d'Eguelshardt le 11.12.2012 par une commission formée de M.M. Lhuillier André du Conseil Général, Rémy Jean-Marie et Fersing Christian de la Direction des territoires, Mischler Rémy et Eitel Emile, respectivement adjoint au maire et maire à Eguelshardt. 8 entreprises ont présenté une offre. La commission a jugé opportun d'isoler 4 offres parmi celles-ci, en vue d'un audit à réaliser par la commission d'urbanisme de notre commune, dans le but de retenir celle des 4 qui semble présenter la meilleure garantie qualité/prix.

Après avoir auditionné les représentants des 4 bureaux d'études concernés, à savoir Mangeolle le 27.12.2012, Eolis le 08.01.2013, Pluris et O.T.E. le 11.01.2013, M. Emile Eitel, maire, M Mischler Rémy (adjoint), et Mme De la Michellerie Michèle (adjointe), membres de la commission d'urbanisme, ont estimé que la société O.T.E. présente la meilleure garantie quant au rapport qualité/prix.

Le prix de son offre est de 25 850, 00 € HT ou 30 916,60 TTC.

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de confier les études relatives à la révision du plan d'occupation des sols valant transformation en P.L.U., à l'entreprise O.T.E. INGENIERIE 1, rue de la Lisière BP 40110, 67403 Illkirch Cedex France, au prix de l'offre qu'elle a présenté le 27.11.2012, se montant à 25 850, 00 € HT ou 30 916,60 TTC.

**Fait et délibéré à Eguelshardt, les jour, mois et an que ci-dessus  
Eguelshardt, le 18 Janvier 2013, le maire, Emile Eitel**



**Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en S/P LE 21/01//2013  
Et de la publication le 21.01.2013  
Le maire :**

